

Témoignage récent (2021) portant sur un recyclage CAH

Tous les 5 ans les CAH doivent être recyclés. Le recyclage s'effectue généralement en une journée, hors stage de préparation préalable facultatif.

De nombreuses pièces vous seront demandées pour constituer votre dossier, la plus importante reste l'aptitude médicale délivrée par le médecin du travail hyperbare référent de notre institut.

Les rendez-vous médicaux, l'inertie administrative des conventions de stages, les dates de formations ainsi que nos impératifs perso et pro impliquent d'anticiper au maximum cette formation. Prévoyez quelques mois avant la date butoir de votre CAH pour faire les démarches.

Afin de préparer ce stage au mieux, il est préférable de reprendre la réglementation encadrant la prévention des risques professionnels en milieu hyperbare. Il en est de même pour les bases théoriques liées à la physique hyperbare.

Les QCM d'évaluations portent quasi exclusivement sur la réglementation régissant le travail hyperbare (COH, MSH, OP, etc.) et sur les plans de préventions lors des interventions hyperbares. Les Questions sont précises et exigent des connaissances de Chef Opérateur Hyperbare...

Suite aux questionnaires et exercices se déroulant sur la première partie de la journée, une mise en situation professionnelle est réalisée en milieu naturel sur des plateaux techniques.

Les exercices sous l'eau sont assez simples : suivre une ligne de vie, un cap, etc. Attention aux surprises, j'ai dû plonger en gravière l'eau n'excédait pas 9°C en humide ça pique un peu au bout de 45 min...

La journée passe vite (7h) pour revoir la législation, la physique et faire une plongée.

Pour ma part, j'ai réalisé mon recyclage à l'ENS de Fréjus et tout s'est bien déroulé.